



# NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

**Le mensuel du Collectif Haïti de France**

**EDITORIAL**

septembre 2012 - n°110

## SOMMAIRE

**Page 1**

L'ARTICLE DU MOIS

**Engagement, investissement,  
parlons-en !**

**Page 3**

VU DANS LA PRESSE

**Liberté de la presse**

**Page 4**

L'ACTUALITE DU CHF

**20 ans du CHF !**

Instabilité politique, problèmes climatiques et environnementaux, corruption, précarité qui reste constante malgré l'importante action internationale, autant d'images négatives faites pour décourager ceux qui souhaitent aider Haïti.

Pourtant, on le sait, le pays renferme d'indéniables richesses et le potentiel de sympathie dont jouit le peuple haïtien est tel que ceux qui souhaitent lui apporter leur soutien sont nombreux. Mais comment peut-on, en dépit de tant d'obstacles, surmonter l'insurmontable et investir (ou s'investir) dans une aide solide et durable ? Quel angle d'attaque adopter ?

Dans le texte de la conférence qu'il devait donner au Salon des Solidarités, le 2 juin dernier, Frantz Cadet, secrétaire national du Collectif Haïti de France, apportait, à la lumière d'un exemple précis, une des réponses possibles à cette question.

En parallèle, Raymond Kernizan, ami de *Nouvelles Images d'Haïti*, nous offre un point de vue complémentaire.

Deux avis précieux, car ils montrent à la fois les difficultés, les exigences et le poids d'espérance d'un engagement bien mené.

## L'ARTICLE DU MOIS

### **Engagement, investissement, parlons-en !**

Cet article est très largement inspiré par le texte de la conférence que devait prononcer Frantz Cadet le 2 juin dernier au Salon des Solidarités, Porte de Versailles, à Paris. Cette conférence, du fait d'une mauvaise information au Salon, n'a pas eu lieu. *Nouvelles images d'Haïti* vous en donne ici l'essentiel.

Frantz Cadet commençait son intervention ainsi : « Depuis quelques mois, nous recevons, d'associations bien identifiées ou même de groupes informels, des propositions pour créer des fonds d'investissement en faveur d'Haïti. "Heureuses initiatives" dirait-on ; mais à y regarder de plus près,

nous devenons très vite perplexes tant les explications qui les accompagnent apparaissent simples – même trop simples pour ne pas dire trop simplistes – dans la présentation de projets compliqués et complexes. »

Qu'est-ce qu'un investissement "engagé" ? Il s'agit, pour un individu, de sortir de son isolement et de placer sa confiance et ses possibilités financières dans une action qui soit fructueuse (pour lui), collectivement enrichissante (pour autrui), humainement constructive (pour une société) et éventuellement porteuse d'avenir (pour la jeunesse).

Certes, mais en Haïti, l'investissement n'est pas pratiqué : les citoyens n'investissent pas assez l'espace politique. L'argent ne se raisonne que comme un bien privé et la construction collective du bien-être est absente du débat public. Les dirigeants n'investissent que l'espace du pouvoir. C'est un moyen de confisquer le peu d'argent qui circule. L'accès à un revenu décent est devenu lutte sociale fratricide. En Haïti, enfin, on n'investit pas dans l'avenir : les jeunes Haïtiens ont soif d'apprendre mais l'école fondamentale est inadaptée, l'école professionnelle est inexistante et l'université prépare davantage de candidats au départ et à l'exil économique que d'acteurs-animateurs de la société civile.

Quant à la diaspora – lorsque les initiateurs de projets d'investissement s'adressent aux "Haïtiens du dehors"- ils ne peuvent pas négliger les faits et les situations qui ont poussé ces Haïtiens à fuir le pays. Ils ont d'abord eu à gérer leur départ et leur survie ; l'absence de confiance en eux-mêmes et en leur propre pays ne les a pas aidés à se projeter dans des engagements familiaux, citoyens ou politiques, ailleurs, ni à valoriser leur culture, ni à croire en la transformation possible des ressources de la terre haïtienne en richesses. Tous ces facteurs négatifs demeurent et tournent en boucle dans leur tête. Et dans leur tête, ces Haïtiens de la diaspora pensent d'abord aux "Haïtiens du dedans", à leur famille et leurs amis restés en Haïti. Ils envoient chaque année près de 2 milliards de dollars US. À leurs proches. Une très petite part de cette somme est utilisée, en Haïti, comme investissement créateur de richesse. L'essentiel va à la consommation et à l'augmentation de la consommation.

L'ensemble de tous ces facteurs nuisent à l'investissement local et pourtant il faut investir en Haïti, et les associations ou les groupes ont raison de le penser et de le vouloir.

Dans le cas d'Haïti, le bailleur (celui qui apporte les moyens) est très éloigné du preneur (celui qui exploite ces moyens). Entre ces deux acteurs, il y a une distance physique pénalisante mais aussi un éloignement psychologique, un écart social, une situation économique et un errement politique déstabilisants. Pour qu'il y ait compréhension, entente et enfin partenariat, il faut s'investir l'un dans la confiance en l'autre, l'un dans les potentialités de l'autre, l'un dans le projet de l'autre, l'un dans le devenir de l'autre.

Bien évidemment pour donner envie et confiance à des investisseurs, il faut leur proposer de soutenir des partenaires organisés, formés à la responsabilité collective, fiables et porteurs de projets viables. Mais pour cela, il faut, en amont, avoir aidé les partenaires haïtiens à se donner des outils de

formation collective favorisant les initiatives locales, leur avoir redonné confiance dans la valeur de leurs richesses nationales et de la possibilité de leur valorisation, leur permettre de se projeter dans un avenir maîtrisable.

Les associations ou les groupes désireux d'investir en faveur d'Haïti doivent donc se doter des moyens et des conditions qui mènent à la réussite.

Ainsi, pour tout "investisseur solidaire", et pour la diaspora haïtienne notamment, si généreuse, il convient que les documents de mise en confiance présentent les valeurs défendues par les proposants, les règles selon lesquelles sera menée l'opération, les conditions selon lesquelles l'intérêt de l'investisseur est garanti, la charte et le contrat d'engagement qui montrent les liens à tisser respectueusement entre investisseurs, opérateurs franco-haïtien et bénéficiaires haïtiens.

L'expérience acquise au sein du CHF, particulièrement dans la gestion d'un fonds d'investissement français, dédié au programme "Manman Bèf" de l'association Veterimed nous a permis d'acquérir une expertise qui peut être partagée. Pour réussir, il faut un partenaire qui affiche durabilité, capacités, efficacité et fiabilité. En les réunissant, cette ONG haïtienne Veterimed :

- réalise, avec les fonds collectés par le CHF, l'acquisition des vaches qui sont ensuite confiées à des éleveurs ou éleveuses haïtiens réunis en associations (groupe bénéficiaire de l'action).
- assure le suivi technique et sanitaire du cheptel
- et effectue au bout de 5 ans les démarches conduisant l'éleveur à respecter son engagement et l'investisseur à retrouver son capital ou à le réinvestir (capital auquel s'ajoute l'intérêt promis par le contrat).

Ce projet redonne confiance aux éleveurs haïtiens, leur offre un revenu et dynamise le secteur rural. Investir dans la production laitière exige de prévoir les moyens de conservation et de transformation du lait. L'accroissement du cheptel bovin génère l'augmentation des litres de lait à traiter et provoque l'aménagement de nouvelles micro-laiteries. C'est donc toute une économie rurale qui profite de ces investissements solidaires. Ils semblent combler l'absence regrettable de système bancaire haïtien comme financeur des activités paysannes.

En résumé, il convient donc, pour que la "financiarisation" soit possible, que l'action projetée soit mobilisatrice et évaluable, qu'il y ait en Haïti des responsables techniques mais aussi économiques et de gestion (dont la gestion financière), que l'action repose en France sur le fonctionnement stable d'une association ou d'un groupe capable de dynamiser la mobilisation durablement. Enfin qu'une évaluation soit

possible, en continu, ici et là-bas.

Ce sujet, l'investissement, a suscité intérêt et réaction dans l'équipe de NIH et plus largement. Ainsi Raymond Kernizan, ami de NIH, nous a envoyé un commentaire dans lequel il approuve tout à fait le constat posé. Mais il élargit le regard porté sur l'investissement en constatant :

- qu'au niveau de l'Etat haïtien, il n'y a aucune banque publique d'investissement depuis la disparition de l'IDAI (Institut de Développement Agricole et Industriel).
- que les banques privées sont très frileuses (il n'y a quasiment aucun prêt à moyen et long terme) et fermées (on ne prête qu'aux amis et aux riches).
- quant aux particuliers, Raymond Kernizan constate, comme Frantz Cadet, que les Haïtiens n'ont pas la culture de la mise en commun de leurs ressources financières : les sociétés anonymes ne sont « anonymes » que par le nom (ce sont en général des sociétés familiales), la mise en commun des fonds se fait sur une base amicale (mais en général sans aucun document légal), les paysans feront des combites (travail en commun avec échanges et réciprocité) mais ne créeront pas de coopératives.

A l'investissement solidaire et associatif présenté par Frantz Cadet, Raymond Kernizan suggère d'autres investissements souhaitables :

- Investissement dans l'Éducation. Le secteur privé de l'éducation représente 70 à 75% de l'offre. Elle est qualitativement faible, pourquoi ne pas regrouper 10 écoles « borlette » (loterie) pour en faire une qui soit de qualité ? Ceci demande une mutualisation des ressources actuelles et un appel à investisseurs pour soutenir cette nouvelle bonne école et la rendre excellente
- Investissement dans la protection de l'environnement. Le champ d'intervention est

immense : énergies renouvelables, éco-tourisme, recyclage des déchets etc.

- Investissement dans les infrastructures : logement, traitement de l'eau, mini-centrales électriques, maintenances des canaux d'irrigation etc.
- Investissement dans le tertiaire.

Enfin, si l'investissement dans la vie associative est le secteur le plus important actuellement et, qu'à juste titre, Frantz Cadet a donné l'exemple du programme « Manman Bèf », Raymond Kernizan imagine d'autres types d'associations : pêcheurs, agriculteurs, garagistes, artisans, restaurateurs, hôteliers, transporteurs, distributeur de produits alimentaires etc., pour faire ainsi progressivement migrer l'économie informelle vers l'économie formelle.

Tous deux rappellent que l'investissement implique :

- La disponibilité de capitaux
- La confiance entre « investisseurs » et « emprunteurs »
- Des projets viables (construits sur des données réelles et objectives)
- Des ressources humaines honnêtes et compétentes

Et Frantz Cadet terminait ainsi :

« Que ceux qui aiment le peuple haïtien et qui soutiennent ses espérance abandonnent les vieux clichés misérabilistes pour tenter de remplacer, enfin, l'assistanat par un véritable partenariat, entre les "engagés" de la société française et ceux de la société civile haïtienne et de remettre comme moteur des échanges entre opérateurs solidaire et acteurs partenaires, l'investissement productif. C'est l'unique action constructive, encore à notre portée, qui peut nous permettre de valoriser – à distance – notre engagement solidaire ».

## VU DANS LA PRESSE ET L'ÉDITION

### Alterpresse – 25 septembre 2012 - Appel à la vigilance pour la préservation de la liberté de la presse

Déplorant la récente arrestation de trois journalistes du quotidien "Le Nouvelliste", le jeudi 20 septembre 2012, dans l'exercice de leur fonction, l'association nationale des médias haïtiens (Anmh) invite les professionnelles et les professionnels des médias à rester vigilantes et vigilants pour la protection de la liberté d'expression.

(...)

Les journalistes interpellés ont passé environ 4 heures à être soumis au pouvoir de ces policiers qui sont supposés représenter des auxiliaires de la justice.

« Cela arrive à trois journalistes d'une institution

(Le Nouvelliste). Mais tous les journalistes font le même travail. De fait, c'est la presse en générale qui est attaquée », déplore le même confrère contacté par AlterPresse.

C'est un geste qui rappelle la fameuse formule « taisez-vous », employée par le président Joseph Michel Martelly le mercredi 27 juillet 2011, pour s'adresser à la presse, lors du lancement d'un journal touristique "Magic Haïti", dans le cadre du lancement d'une semaine touristique (25 – 29 juillet 2011) que la présidence haïtienne avait décrétée.

# L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

**20 ans de solidarité avec le peuple haïtien : Des droits à conquérir, un développement à réussir.**

Le Collectif Haïti de France est heureux de vous inviter à fêter ses 20 ans d'existence lors des 4e Rencontres Nationales des acteurs de la solidarité avec Haïti, **Vendredi 2 et Samedi 3 novembre 2012**, à Paris (au CISP RAVEL - 6 avenue Maurice Ravel - 75012).

**20 ans de solidarité avec le peuple haïtien : Des droits à conquérir, un développement à réussir.**

*Men sa nou ye, men sa nou vle, men sa k nan dyakout nou !*

Cette année, l'accent est mis sur les droits humains : Droit à l'Information, Droit à l'identité (état civil), Droit à la souveraineté alimentaire. Offrons-nous 2 jours pour retracer l'histoire du CHF et imaginer ensemble l'avenir du réseau ! Offrons-nous 2 jours pour porter des réflexions collectives sur nos actions de solidarité avec le peuple haïtien :

- Celles construites de manière transversale par le CHF via le soutien à nos partenaires par une approche transversale des droits humains :

VETERIMED pour le droit à la souveraineté alimentaire/ Le GARR pour le droit des migrants/ Le Groupe Médialternatif pour le droit à l'information.

- Celles développées par nos membres associatifs (80) et individuels (170) dans des domaines aussi divers que : le développement rural, l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, la promotion de la culture haïtienne, la défense des droits de l'homme, le soutien à des crèches, etc.

**Venez rencontrer** Rosanie Moïse, Directrice de Veterimed ; Gotson Pierre, Coordinateur du Groupe Médialternatif ; Chavannes CHARLES, Président du Groupe d'Appui aux Réfugiés et Rapatriés et Abner Septembre, Conseiller auprès de l'Association des Paysans de Vallue.

**Merci de vous inscrire avant le 10 octobre** (frais de participation à prévoir) !

## Programme du Vendredi 2 novembre

**9h30** Mots d'accueil

**10h15** L'histoire du CHF au regard de l'histoire d'Haïti. Retraçons plus de 20 ans de solidarité Haïti

**14h00** Débat : Mieux comprendre Haïti : Quel engagement citoyen pour quel changement

**16h** Travail en atelier au choix :

- 1- L'approche territoriale du développement et la décentralisation : *Qu'est-ce que le développement local ? Comment l'intégrer dans les pratiques de solidarité ?*
- 2- Diagnostic du Collectif Haïti de France (CHF) : *quelle place, quel rôle et fonctionnement du CHF au regard du contexte haïtien et de la solidarité franco-haïtienne en 2012 ?*
- 3- Capitalisation des actions de développement : *Quels sont nos savoir-faire spécifiques ? Comment les mettre en pratique au service des bonnes pratiques de solidarité identifiées par le CHF en 2010 ?*

**18h** Apéro proposé par Ethiquable // Repas puis soirée festive et musicale

## Programme du Samedi 3 novembre

**9h30** **Prise de parole des Haïtiens de Guadeloupe et de Guyane** : Quelle situation des Haïtiens dans les territoires d'Outre-Mer?

**10h45** **Travail en atelier au choix:**

- 4- Droit à l'information : *Quel état des lieux pouvons-nous faire du droit à l'information en Haïti ?*
- 5- Droits des migrants (état civil et identité) : *Quelle est la responsabilité de chacun dans la défense de ces droits ? Quels sont les moyens de mobilisation pour les défendre ?*
- 6- Droit à la souveraineté alimentaire : *Quelle place pour l'agriculture familiale et paysanne souveraine en Haïti ?*

**14h30** **En plénière : Le développement en Haïti, un changement de paradigme nécessaire**

Présentation des pistes de travail retenues pendant les ateliers // Messages des partenaires haïtiens, Mettons en scène les nouvelles formes de coopération identifiées // Mot de clôture des 20 ans